

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Déclaration de Maladie

N° W19-500416

ND: 4319

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

12919

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

ABOUAISSA

SARAH

Nom & Prénom :

25.10.1989

Date de naissance :

Adresse :

06.14.46.66.14

Total des frais engagés :

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Mohamed ZARQAOUNI  
Gynécologue Obstétricien  
31, Rue Jaïaldine Sayouri  
Place du Nid d'Ibis 20100 CASABLANCA  
0522.21.00.00 - 0522.36.04.44

MUPRAS  
CC UCI 2020

Date de consultation :

24/08/2020

Nom et prénom du malade :

ABOUAISSA. Sarah Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Suite OP.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 24/08/2020

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/08/2020	S	G		INP : 091140889

Dr Mohamed ZARQAOUTI  
Gynécologue Obstétricien  
44 Rue Jalaldine Sayouti  
Place du Nid d'iris - 20100 CASABLANCA  
Tél. 0522.36.36.06 - Fax 0522.36.04.44

### EXECUTION DES ORDONNANCES



Date

Montant de la Facture

24/08/2020 1456 2 16,80

24/08/2020 INPE 092042456 1456 2

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

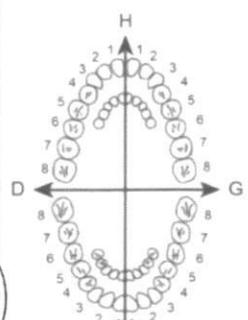
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	
			INPE 092042456

### AUXILIAIRES MEDICAUX

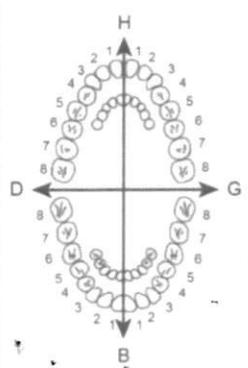
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Mohamed ZARQAOUI  
Gynécologue Obstétricien  
Diplômé de l'Université de LILLE

- Stérilité du couple : FIV - ICSI
- Chirurgie endoscopique
- Echographie spécialisée
- Maladies du sein
- Chirurgie de l'incontinence urinaire

LOT 200212 3  
EXP 01 2023  
PPV 58,90 58 \* 90

Casablanca, le ..... 24/08/2020

# الدكتور محمد زرقاوي

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد  
خريج كلية الطب بليل

- عقم الزوجين
- جراحة بالمنظار الداخلي
- الفحص بالصدى
- أمراض النساء
- جراحة أمراض النساء و سلس البول

Maphar  
Km 10, Route Côtière 111,  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Decapeptyl Ip 3.75mg Iyo b1  
P.P.V : 1456,00 DH  
6 118001 180783

## OCET 200

1 cp 2 fois par jour pdt 8 jours

## MOBIC 7.5

1 comprimé, matin et soir, au milieu des repas, pendant 5 jours

## POLYGYNAX

1 ovule le soir pendant 6 jours

## SAFORELLE

Toilettes biquotidiennes

## DECAPEPTYL 3,75

1 injection IM toutes les 4 semaines, pendant 2 Mois

Dr Mohamed ZARQAOUI  
Gynécologue Obstétricien  
Rue Jalalidine Sayouti  
Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA  
Tél. 05.22.36.36.06 - Fax : 36.04.04

19 bis Blvd Ibnou Sina - CASA  
Mme Ikhlas Benyahya  
Tél: 0522 36 33 27  
I.C.E: 001597824000084

Mme Ikhlas Benyahya  
Rue Jalalidine Sayouti, Place Nid d'Iris, 20100 Casablanca • (Face clinique la 36)  
Tél: 05.22.36.36.06 • Fax: +(212) 522360404 • E-mail: mozar29@gmail.com • Site Web: www.docteur-mozar.com

MAPHAR  
POLYGYNAX 6 capsules vaginales  
Km 10, route Côtière 111 - Quartier industriel, Zenata  
Ain Sebaa Maroc  
P.P.V. : 3DH30  
6 118001 182015

T.C.E: 001597824000084  
Tél: 0522 36 33 27  
19 bis Blvd Ibnou Sina - CASA  
Mme Ikhlas Benyahya  
PHARMACIE MERYEM

19 bis  
58,90  
F.P.V : 142 D H 60  
PER 02 / 22  
LOT 1481

19 bis Blvd Ibnou Sina  
Tél: 0522 36 33 27  
CASABLANCA  
Mme Ikhlas Benyahya  
Pharmacie Meryem